NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Date : .

Réservé SNPS

Cotisation OK NOK

N° membre

Date d'affiliation

Montant

DEMANDE INDEMNITE DE GREVE

Date de la grève	
Lieu de la grève	

NOM, prénom	
ADRESSE Code postal et lieu	

ZP ou Unité fédérale	

N° Compte bancaire	**B**	**E**																	

Veuillez joindre une copie de votre fiche de salaire du mois durant lequel vous avez fait grève (ou autre justificatif qui indique qu'une partie de la rémunération a été retenue pour la(les) journée(s) de grève).
L'indemnité vous sera versée conformément au dispositions du ROI de la ASBL

Remarque :

- ⌦ Le paiement de l'indemnité de grève sera effectué après contrôle des justificatifs.
- ⌦ Toute demande doit être introduite endéans les six mois de la grève.

Signature

Romboutsstraat 1/011 - 1932 Zaventem
F 02 644 67 93
T 02 644 65 00
www.nspv.be - www.snps.be
snps@nspv.be
Ondernemingsnr. | N° d'entreprise 0443 002 760
ING IBAN BE06 3101 1451 1822 | BIC BBRUBEBB